

Honoraires TRANSACTION

Montant de la Transaction Appartements - Maisons	Mandat HOMELY
De 0 à 200 000 €	Forfait à 6 000€
De 200 001 à 400 000 €	3.5%
De 400 001€ à 700 000 €	
De 700 001 à 1 500 000 €	
Sup. à 1 500 001 €	3.00 %
Pour les autres Transactions	8.00 %

- *Pourcentage Honoraires TTC à la charge du Vendeur*

Estimation 150,00€ TTC (prestation offerte dans le cadre d'une signature de Mandat de Vente)

Honoraires de GESTION

Selon le type de Mandat : entre 6% et 8% TTC hors Assurance des Loyers Impayés.

Loyers Impayés : 3.40% TTC

Honoraires de LOCATION

I-BAUX D'HABITATION SOUMIS A LA LOI DU 6 JUILLET 1989

(conforme à la loi ALUR)

	Part Locataire	Part Propriétaire
<i>Négociation</i>		2€/m2
Zones Tendues		
<i>Honoraires</i>	10€/m2	10€/m2
<i>Etat des Lieux</i>	3€/m2	3€/m2
Autres Zones		
<i>Honoraires</i>	8€/m2	8€/m2
<i>Etat des Lieux</i>	3€/m2	3€/m2

II - AUTRES BAUX

BOX - PARKINGS - GARAGES - CAVES (à la charge de chacune des parties)

115.00 € TTC

BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS (à la charge du preneur et/ou du bailleur selon les termes du bail)

Honoraires de location et rédaction d'acte

(calcul sur le loyer hors taxes et hors charges de la première période triennale)
de 500 €)

8 % TTC (avec une facturation minimum